

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 11 mars 2024
N° de dossier : 115805.00243/22968

Gaëlle Obadia
Ligne directe 1 514 397 7621
gobadia@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Planification de l'audience
FCEI - DEMANDE DE RÉVISION ADMINISTRATIVE DE LA DÉCISION
D-2024-007 DÉPOSÉE PAR LA FCEI EN VERTU DE L'ARTICLE 37 DE LA
LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Dossier : R-4253-2024

Chère consœur,

La présente donne suite à votre correspondance datée du 7 mars 2024 et vise à transmettre à la Régie les informations relatives à la planification de l'audience dans le cadre du dossier en objet. Vous trouverez ci-après le temps requis pour chacune des étapes aux fins de planification de l'audience.

- La FCEI estime une durée de **1 heure** pour présenter sa plaidoirie, en présentiel;
- L'analyste Antoine Gosselin présentera une preuve d'une durée de **10 minutes**, à distance.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Gaëlle Obadia
GO/dd

